



HAL
open science

Projet existentiel, projet personnel, projet professionnel à partir de Sartre

Laurent Husson

► **To cite this version:**

Laurent Husson. Projet existentiel, projet personnel, projet professionnel à partir de Sartre. Questions d'orientation, 2013. halshs-01633066

HAL Id: halshs-01633066

<https://shs.hal.science/halshs-01633066>

Submitted on 11 Nov 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Manuscrit auteur de l'article paru dans la revue *Questions d'orientation*, Séminaire du GREO IV, mars 2013, p. 25-40.

Projet existentiel, projet personnel, projet professionnel à partir de Sartre

Laurent Husson¹

Introduction : l'ambivalence du projet

L'usage et la reconnaissance d'un rôle central pour le projet a connu plusieurs étapes et plusieurs formes depuis son élaboration philosophique à partir de la phénoménologie, jusqu'à son usage — voire son abus — dans le cadre managérial contemporain du « nouvel esprit du capitalisme » (Boltanski et Chiapello, 1999)². Sans revenir aux origines de cette notion dans les domaines architecturaux et politiques et ses différents usages, aujourd'hui bien établis (Boutinet, 1999), on ne peut que s'interroger sur un possible renversement de sa valeur et les effets de ce renversement sur les pratiques d'orientation et d'aide à la construction du projet professionnel.

A l'origine pensé comme marque d'autonomie, voire même comme cœur de la « subjectivité absolue » (Sartre, 2001 : 602), il peut apparaître aujourd'hui comme l'aspect de nouvelles formes d'aliénation et de réification (Honneth, 2008), notamment en raison de la manière dont il forme le cœur d'un certain nombre de politiques (politique d'orientation, politique du handicap) et dont il est utilisé dans le domaine du management sous la forme du management de projet. Ici se constitue un paradoxe, celui de l'injonction au projet (Jaillet, 2002 ; Biémar, Philippe et Romainville, 2003). Ainsi, ce qui dans le domaine de l'orientation pouvait être compris comme un progrès dans la reconnaissance, la compréhension et l'orientation du devenir de la personne peut s'avérer à présent un

¹ Maître de Conférences en philosophie à l'Université de Lorraine.

² Les références renvoient à la bibliographie figurant en fin d'article. Elles sont faites de la manière suivante : nom de l'auteur, date de la publication auquel il est fait référence (et qui peut différer de la date de première publication de l'ouvrage), page après les deux points, le cas échéant.

obstacle. C'est pour mieux comprendre ce paradoxe qu'on se propose d'envisager, à partir de la pensée de Sartre, l'articulation du projet existentiel, du projet personnel et du projet professionnel.

Le contexte anthropologique

La triade que nous proposons ici n'est pas arbitraire mais fait écho au nom de certains cursus pédagogiques « projet personnel et projet professionnel » (Tralongo, 2008 ; Bart et Fourest, 2010) mis en place actuellement dans plusieurs universités. Dans ces formulations, le terme projet personnel renvoie à l'implication de la personne, donc à la dynamique du sujet et à la construction de soi et à l'intégration des composantes individuelles. Le terme professionnel se place au contraire sur le plan de l'objet, autrement dit du contexte social. L'articulation entre les deux s'inscrit dans le cadre du « nouvel esprit du capitalisme », où l'entrée dans la vie professionnelle ne peut plus se limiter à une entrée dans l'emploi. Quant au projet existentiel, notion spécifiquement sartrien qui se situe au cœur de son anthropologie, il ne peut être considéré comme une rubrique prescriptive de formation mais elle y est reliée au travers de la place qui peut lui être faite dans le cadre d'une anthropologie du projet, où il est opposé alors au projet pragmatique, i.e. soucieux du résultat (Boutinet, 2010 :148). Cette dernière opposition fait écho à la différence entre projet personnel et professionnel et en met les termes en tension, provoquant une remise en question.

Certes, il y a une reprise contemporaine de la figure sartrienne du projet. Cependant, celle-ci ne va pas sans quelques modifications quant à la portée de cette théorie. Trois éléments peuvent être relevés pour envisager ces modifications: le volontarisme, le perspectivisme et la thématization de l'avenir. Dès lors, la référence à Sartre et au rôle du projet dans la constitution de la subjectivité s'inscrit comme une conception parmi d'autres du projet. Son usage pour définir la subjectivité étant un intensificateur pouvant alors conduire à opposer comme projet de sens à d'autres définitions du projet (Boutinet, 1990 : 247), comme par exemple la définition pragmatique ou technique (Espabès-Pistre, Tap, 2001 : 139-142),

comme le schématise la rose des vents du projet de Boutinet (Boutinet, 2010 : 148-149). On peut aussi parler de personne hors ou sans projet, en lien notamment avec la problématique de l'exclusion (Dubet, 1987). Bref, la conception sartrienne du projet relèverait de la *Weltanschauung*, d'un côté revendiquée, mais de l'autre relativisée dans la mesure où elle est sur le plan anthropologique une conception parmi d'autres, de telle sorte qu'il n'est pas contradictoire de parler d'existence sans projet. La question qui se pose est de savoir si cette référence est liée, soit à une forme de mécompréhension, soit à un jugement sur le caractère non-opératoire de la conception sartrienne du projet dans le champ considéré³.

Contre cette relativisation, qui peut certes avoir sa légitimité, nous voudrions reprendre de manière forte cette dimension de projet originel, envisagé dans sa radicalité. Cependant, cette dernière pourrait apparaître comme problématique dans la mesure où, tout se ramenant au projet individuel, la notion n'a plus ce caractère différenciateur par quoi un concept enrichit précisément notre réflexion. Un reproche a d'ailleurs été fait par Danilo Martuccelli à cette conception dans le cadre de la recherche d'une fondation d'une sociologie de l'individu s'appuyant partiellement sur l'ontologie sartrienne (Martuccelli, 2010, 2011). Cependant, cette radicalité n'interroge-telle pas en fait le recours social au projet comme étant une forme paradoxale d'aliénation de celui-ci ? Cela ne conduit-il pas, non pas à fonder, mais à interroger les théories et les pratiques de l'orientation ?

Mais, pour commencer, le mieux est de revenir à l'élaboration du concept de projet existentiel, à la fonction initiale de ce projet, à la manière dont il se décline au travers de la psychanalyse existentielle et dont il se différencie des formes plus spécifiées du projet (que nous avons signifiées par les termes de projet personnel et de projet professionnel).

³ Voir par exemple, dans un autre domaine que celui de l'orientation, Martuccelli (2010, 2011) ; ou pour le domaine de l'orientation Young et Valasch, (2006).

Le projet existentiel

La radicalité du projet

Le terme de projet existentiel désigne la structure propre de l'existence humaine individuelle. Contrairement à l'accentuation volontariste qu'on peut parfois y associer, nous sommes donc situés en deçà de toute volonté même si nous sommes dans le champ de la liberté.

De manière structurelle, l'existence humaine se constitue par son propre mouvement, de manière opposée à tout déterminisme ou à tout passé. Cette auto-constitution ne peut se faire qu'à partir de l'avenir : ainsi, pour prendre un vécu qui semble aller au rebours de cette idée, tout sentiment (qui semble être la détermination passive par excellence) est sentiment en présence d'une norme (Sartre, 2001 : 127) et cette norme « hante » le pour-soi. Le sentiment ne peut se vivre et se déterminer qu'à partir d'un manque au regard d'un idéal, même si ce point n'apparaît pas toujours dans la mesure où nous ne prenons conscience de nos qualités, de nos états, de nos actes que par un effort de réflexion et d'objectivation de nous-même qui transforme le vécu en un état présent qui fait disparaître cette dimension.

Cette distinction entre le vécu préreflexif de l'existence et la dimension de la réflexion (Sartre, 2001 : 185-206) est fondamentale pour la compréhension de la question du projet dans sa radicalité et, notamment, pour une juste appréciation du primat existentiel de l'avenir. Trop souvent, lorsque nous disons que nous n'avons pas d'avenir ou pas de projet, c'est sur le plan de la réflexion en lien avec des normes, des valeurs et des exigences se présentant à partir du monde social, qu'on se situe et non en envisageant la structure ontologique d'un projet.

Or, sur le plan ontologique, un projet est toujours l'articulation d'un passé, d'un présent et d'un avenir, en tant que l'avenir éclaire et ordonne le passé, ce qui ouvre à la situation et à l'action présente. Cette structure peut se présenter de plusieurs manières, depuis le cadre de l'analyse de la temporalité originelle de la conscience (que Sartre nomme pour-soi) jusqu'à celui de la théorie de l'action. La

perspective de Sartre est d'ailleurs sur ce point en évolution, notamment dans la question de la primauté de l'avenir. Sartre dans un premier temps donne une primauté au présent (Sartre, 2001 : 177) pour des raisons ontologique (le présent est présence et la présence est ce qui signe la différence d'être entre en-soi et pour-soi à partir de laquelle s'engendrent la nécessité du passé et de l'avenir), puis, lorsqu'il en arrive à l'action et au projet originel *stricto sensu* une dimension forte à l'avenir.

Sartre distingue plusieurs figures du temps, à commencer par celles du temps subjectif (le temps vécu) et du temps objectif (celui mesuré par les montres), et, au sein même du temps subjectif, la distinction entre temporalité originelle et temporalité psychique, c'est-à-dire celle qui structure la manière dont je m'apparais lorsque j'essaie de légitimer, de fonder mes propres vécus. Dans la temporalité originelle de l'existence humaine individuelle, mon passé et mon présent se définissent à partir de mon avenir⁴ pour constituer la situation. Cependant, lorsqu'on passe au niveau de la réflexion, et plus particulièrement lorsque celle-ci forge une image déformée de soi que Sartre appelle psychique⁵, la priorité de l'avenir s'efface au profit de la dimension classique passé-présent-avenir. L'avenir n'est donc envisagé qu'en fonction du passé alors qu'il a un rôle configurateur initial dans le projet existentiel, comme Sartre l'indique dans l'analyse qu'il fait de l'action (Sartre, 2001 : 479-482) et ce rôle n'apparaissant thématiquement qu'au travers de l'appréhension de la situation. La chose est encore plus vraie si on envisage les choses du point de vue d'autrui, dont le regard inévitablement objectivant restructure la dynamique existentielle subjective sous deux aspects. Le premier est celui d'une norme d'existence du projet comme structure objective. On passe de « être » un projet à « avoir » un (ou des) projet, celui-ci étant, vu du dehors, l'unité d'un certain nombre d'actions présentes et futures. Le second aspect est la planification de l'avenir à partir du passé pour le présent : en

⁴ Nous n'entrons pas ici dans le débat ontologique de Sartre avec Heidegger qui le conduit, sur le plan ontologique, à donner une priorité à l'ek-stase présente

⁵ Ce psychique fait l'objet du premier texte publié de Sartre (Sartre, 2003).

fonction de notre situation (passé), quel but peut-on poser (avenir) et, en fonction de la situation, quelle stratégie adopter (présent) ?⁶

Sartre renverse la compréhension traditionnelle entre projet et personne : le projet ne dépend plus de la personne mais au contraire la personne dépend du projet, ce que peut cacher la réflexion dans la mesure où elle semble dissocier l'un et l'autre. C'est la personne elle-même qui est choix originel ou fondamental comme « acte fondamental de liberté » (Sartre, 2001 : 506), de telle sorte qu' « être se réduit à faire » (Sartre, 2001 : 521). D'autre part ce qui est choisi n'est rien d'autre que le sens donné à l'existence, c'est-à-dire selon Sartre, la manière pour une existence de se fonder et de se légitimer elle-même, ce qui reviendrait à désirer être Dieu (Sartre, 2001 : 611-612, 621). Or, c'est une contradiction, car l'existence demeure contingente. Le sens, la forme et le poids de toutes les actions humaines ne se comprend qu'au regard de ce choix ultime par laquelle la personne se définit.

Les projets personnel et professionnel au regard du projet existentiel.

Quel statut donne cette conception aux projets personnels et professionnels ? Si le premier peut apparaître comme fondement des autres modalités, la relation ne peut être une relation de simple dérivation. En effet, ce qui s'explique comme projet personnel ou professionnel se donne dans la réflexion comme un choix – ou une série de choix – volontaires concrets liés à une certaine situation et pris en fonction de motifs et de mobiles. Quel est le statut de ces paramètres au regard du projet originel ?

Le projet volontaire⁷ est la forme d'existence du projet dans le cadre des relations intersubjectives et donc notamment dans le cadre du projet personnel en tant qu'implication et engagement de la personne dans la situation, que ce soit pour l'éclairer ou que ce soit pour y entreprendre des démarches. Or, une des originalités de

⁶ Dans la manière dont j'essaie d'articuler les parties du temps et les phases d'un projet, il y a un décalage puisqu'on serait porté plutôt à voir dans ce que j'appelle la situation la dimension présente, et dans la stratégie un niveau d'avenir. De plus, l'analyse présente est ici incomplète et devra s'éclairer d'autres structures.

⁷ Ici, le terme de projet volontaire ne se situe pas par opposition à projet contraint, mais, d'une part par rapport à la dimension non réfléchie du projet originel et d'autre part par rapport à la dimension de passion.

Sartre est de dissocier la liberté, le choix et le projet originel de la volonté et de la délibération (Sartre, 2001 : 485-498). La volonté n'est pas la manifestation unique ou une manifestation privilégiée de la liberté (Sartre, 2001 : 487) mais elle suppose au contraire la liberté et cette dernière est aussi pleine et entière dans la volonté que dans les passions. De même, l'approche classique de la motivation se trouve ici inversée, même si Sartre ne nierait pas qu'il y ait, sur le plan empirique, un degré de probabilité, d'efficacité et de pertinence pratique des théories de la motivation et du choix. Cependant, ces théories ne touchent pas au fondement du projet et du choix. De ce fait, les théories du projet professionnel — telle qu'on a pu en faire une première approche et classification (Porlier, 1981) — et, de manière plus générale, les théories de la motivation n'envisagent qu'une forme dégradée du projet originel. En effet, elles se situent par rapport à la saisie par autrui de la situation, situation dont fait notamment partie ce que Sartre appelle l'*ego*, comme unité et horizon des qualités, des états et des actions⁸. Or, c'est le choix qui organise ce qui est pour moi mobile, motifs en fonction d'une fin et qui donne ainsi le sens véritable de ces termes. Ainsi, compris à partir du projet originel, motif et mobiles ne sont pas des éléments qui pèsent sur le choix et à partir duquel un choix peut se déterminer, mais le motif est la dimension vécue et subjective de la fin choisie et le mobile la manière dont la situation est éclairée par la fin et la manière dont le choix est aussi choix d'une modalité de poursuivre la fin.

Comment, dès lors, rapporter le projet professionnel au projet originel ? En effet, Sartre, au regard de la dimension du projet, d'un côté soutient une thèse selon laquelle tout acte, fût-ce le plus insignifiant, reflète le projet originel qui constitue la personne (Sartre, 2001 : 612-613). Le possible ici, peut être compris comme la forme non-thétique des projets, c'est-à-dire ce dont la thématization pour autrui sera ce qu'on appelle précisément une entreprise, soit un certain nombre d'actions qui engagent un certain nombre d'exigences

⁸ Si on ajoute que cette dimension peut jouer un rôle au regard de la manière dont l'existence humaine s'apprend et se reconnaît, malgré tout, au travers de ces reflets transcendant ses propres structures, l'enjeu de ces théories demeure indéniable. Cependant, elles ne peuvent dépasser véritablement le point de vue d'autrui, ce qui est une couche de l'expérience concrète et de la situation réelle de la conscience, mais non la totalité de celle-ci.

et d'impératifs et qui se développent dans le temps. Ce qui est donc en jeu est la relation entre le possible fondamental et un possible secondaire, que ce dernier parvienne ou non à l'objectivation. La question du projet professionnel est celle de son statut et de sa proximité avec le projet fondamental, avec la manière dont celui s'y exprime et s'y reconnaît de manière non théorique. Cette articulation peut se comprendre selon plusieurs registres dont certains sont conditionnés par la structure sociale : quel est l'enjeu du projet professionnel ? Comment envisager la qualité de projet personnel à la fois au regard de la dimension de l'engagement et du rapport à soi impliquée dans l'idée de « travail de « soi » » (Tralongo, 2008) ? Est-il un possible « indifférent » (Sartre, 2001 :515)⁹ (c'est-à-dire un possible dont la réalisation n'engage pas le projet originel) ? Est-il un projet secondaire s'intégrant dans le projet fondamental ou exprime-t-il de manière directe ce dernier ? La résolution de ces questions impliquent tout un ensemble d'analyses, une combinaison des méthodes d'ailleurs revendiquée par Sartre, ne serait-ce que par la nécessité de répondre à la question : qu'est-ce qu'un métier, une profession dans la société d'aujourd'hui, quels types de possibles et de rapport à l'identité y sont engagés ?

Avoir, faire et être un projet

Mais cette approche ne pose-t-elle pas plus de problèmes qu'elle n'en résout. En effet, si on considère que le concept de projet vraiment pertinent renvoie à cette structure, celle-ci apparaît dès lors comme inaccessible, la dimension réfléchie du projet comme entreprise ou ensemble unifié d'acte rattachés à une fin apparaît dès lors comme secondaire, alors que les enjeux des théories du projet dans le domaine de la psychologie de l'orientation renvoient à un niveau de différenciation plus important et partent du principe qu'il s'agit niveau que se joue une dimension d'engagement, de mobilisation et de changement pour le sujet. La fonction du concept de projet originel pourrait ici être critique, apparaître comme une forme de

⁹ Sartre reprend ici un terme issu du stoïcisme, qui renvoie à des possibles sans valeur morale. Cependant, alors que chez les stoïciens, le terme englobe des choses très large (vie, santé, gloire, etc.....), chez Sartre, les exemples donnés semblent plus anodins (s'asseoir ici ou là).

relativisation théorique et de modestie pratique au regard de la portée des théories qui prennent appui sur ce concept et pensent induire des pratiques libérant la personne.

Or, les choses ne sont pas si simple : en premier lieu, le champ de la psychologie n'est plus celui de l'époque de Sartre où les enjeux étaient autres (liés à la critique des psychologies empiriques, associationnistes et les théories psychanalytique¹⁰), en second lieu, la position de Sartre a elle-même évolué, notamment dans la manière dont sa recherche de la compréhension du singulier implique un rapport dialectique avec les disciplines des sciences humaines au regard de l'entreprise de compréhension d'un processus (individu singulier, époque, histoire). Enfin cette évolution elle-même est liée au développement d'un matérialisme spécifique qui la conduit, en premier lieu à reconnaître des couches d'intentionnalités passives (Sartre, 1988) non intégrable à un projet originel et qui cependant en forment la souche, en second de reconnaître l'importance des dimensions vitale (la part du besoin) et sociale (part de l'exigence), en troisième lieu, enfin, resserrer le champ du projet, à saisir la dimension individuelle dans sa spécificité non comme projet originel dont je suis entièrement responsable, cette responsabilité totale étant alors le fondement d'une morale, mais comme solution du problème de l'existence, dont la condition est d'être tout d'abord existence incarnée, aliénée et en même temps soumise à l'exigence éthique.

Situation et aliénation du projet

Il faut ici revenir de manière plus précise sur l'idée de situation pour en envisager les structures. Pour Sartre, si la liberté est absolue, elle est une liberté absolue en situation, définie, non par le pouvoir de faire ce qu'on veut, mais par l'autonomie du choix. Il importe donc, avant de revenir au concret de la vie individuelle en situation car c'est à partir de celle-ci que peut, d'une part, être éclairci le rapport fondamental de la liberté à elle-même et, d'autre

¹⁰ La théorie psychanalytique, pour certains aspects, est liée à l'associationnisme, notamment dans les présupposés ontologiques qui leur sont communs.

part, être compris le rôle d'autrui et du social au regard de cette situation.

Définition et première structure de la situation

Ce que Sartre appelle situation (Sartre, 2001 : 526-598) peut être compris en deux sens. Le premier est en un sens faible et renvoie à l'ensemble des horizons qui se dévoilent à la perception et à l'action. La situation fait alors la différence entre le réel et l'imaginaire. Le sens fort, lui, intègre l'ensemble du réel à partir de la signification qu'il prend pour la liberté, à partir de la manière dont il est éclairé par cette liberté. La situation est la manière même de se manifester du monde humain et non une production subjective, une « représentation » ou une « apperception tendancieuse » comme dirait A. Adler, mais le visage singulier que le monde nous montre (Sartre, 2011 : 595).

Quelles sont les structures de la situation, prise en ce sens radical ? Sartre analyse cinq aspects: ma place, mon passé, mes entours, mon prochain, la mort¹¹. Si nous laissons ici la mort de côté qui ne concerne que peu notre propos, il faut distinguer deux niveaux : celui qui concerne la relation au monde du pour-soi et celui qui concerne l'intervention d'autrui (mon prochain¹²). Le trait dominant des trois premiers points est le suivant : si je ne puis agir dans le monde sans avoir une place déterminé, un passé personnel et collectif, un contexte matériel avec des événements inattendus, ceux-là et pas un autres, il n'empêche que tout cela ne m'apparaît qu'en fonction d'un projet donné de telle sorte que je ne puis que choisir dans des circonstances déterminées et surtout, que le sens de ces circonstances est partie constitutive du choix et du projet. Dans la situation, la part de la facticité (ici le *datum*, ce qui est là sans raison) et la part de liberté sont indissociables (Sartre, 2001 :496 ; 593). Tout événement intervenant dans nos entours est en quelque sorte un élément choisi. Toute rencontre est une rencontre-choix

¹¹ Le corps est lui-même identifiable à la situation. Quant à l'ego, cette structure intègre ces différents aspects.

¹² On pourrait dire que cette distinction ne tient pas puisqu'autrui intervient à tous les niveaux de la situation. Elle n'est effectivement qu'une distinction de raison, mais nous la maintenons telle car elle nous semble demeurer méthodologiquement nécessaire.

(Sartre, 2001 : 552), liée au fait que le projet est un « *projet ouvert* » (Sartre, 2001 : 552). J'attends même l'inopiné dans le choix que je fais de moi-même. La conclusion de Sartre est alors la suivante : il n'y a aucune limite à la liberté excepté la condition de liberté elle-même. En ce sens, c'est du projet qu'on se donne que surgissent nos limites : vouloir¹³ et, de manière plus générale, se projeter, c'est en même temps vouloir les obstacles à ce projet ou, à tout le moins, les assumer¹⁴. De ce point de vue, les motifs et les mobiles sont des éléments de la situation et donc ils sont co-constitués par la liberté. Le choix est un choix libre et les obstacles qu'il rencontre font partie de ce choix : ne pas assumer les obstacles rencontrés suite à ce choix, ce n'est pas vraiment faire ce choix. Ce dernier point ne réduit cependant pas le choix à une question de volonté réfléchie. Au contraire, le choix conscient, mais non réfléchi, s'apprend à partir des obstacles qu'il suscite dans le monde : j'apprends du monde le choix que je suis dans mon rapport aux obstacles que je rencontre.

C'est en ce sens qu'il faut comprendre la formule de Sartre selon laquelle le monde est dit nous proposer l'image de ce que nous sommes (Sartre, 2001 : 237, 285, 299, 363-364, 552-553), c'est-à-dire qu'engagé dans l'action, nous connaissons celle-ci au travers de la manière dont la situation nous la reflète, et cela est valable pour le projet originel au travers justement de la manière dont sont par exemple vécus l'intensité des obstacles, le rapport à l'échec, la manière même dont le choix est vécu dans la poursuite des entreprises. En ce sens, la personne n'est pas ici à l'origine mais au bout de ses projets, l'homme est à la fois à lui-même le plus proche et le plus lointain, d'où la reprise par Sartre d'une formule d'un essai de Heidegger, l'homme est un être des lointains. Il y a entre la situation est le projet en action une relation de déchiffrement et d'apprentissage quant à la nature même du projet : le monde est un ensemble d'ustensiles, de tâches et d'exigences qui me reflètent ce que je suis, mais en le dispersant par un renvoi à l'infini (Sartre, 2001 : 236-237). L'image mondaine de moi-même est obscurcissante, « je m'y adapte dans et par l'action » (Sartre 2001 : 237). De ce fait, je puis être tenté – et cela sera également mon projet – de simplifier la

¹³ Le terme est pris en un sens faible et non au sens fort que nous avons examiné plus haut en dissociant la liberté de la volonté.

¹⁴ Au sens ordinaire du terme. Sartre donne à ce terme une conception plus précise.

situation par des actes magiques – notamment des crises émotionnelles - qui simplifient la situation tout en conservant un sens. C'est peut-être à cette dimension que touche l'entretien d'orientation comme explicitation de la situation, i.e. de la manière d'appréhender le monde autant que de s'appréhender soi-même dans la réponse à cette exigence sociale de choix d'une orientation professionnelle, réponse qui se manifeste à partir de la manière dont le monde m'apparaît comme situation singulière.

Cependant, cette situation est aussi une situation sociale, dont la signification ne relève pas seulement de moi-même, mais également d'autrui. Or, celui-ci n'est pas seulement un élément de la situation, mais il en change le sens.

Autrui, envers de la situation

En effet, l'existence d'autrui donne une dimension tout à fait nouvelle en présentant un envers de ma situation. Toute conscience (tout pour-soi) vit dans le monde. Cependant, ce monde est bouleversé par le regard et la présence d'autrui. Celui-ci fait surgir une autre dimension de mon être et de mon monde, l'être-pour-autrui. Cet être pour autrui peut être décrit selon différents fils conducteurs, celui du vol de mon être (Sartre, 2001 : 404) ou celui de l'émergence pour moi d'une nouvelle dimension d'être et du monde (Sartre, 1983 : 515-516). Ce faisant un nouveau type d'action apparaît, lié à la présence d'autrui et en fonction des significations me confère, que ce soit pour le meilleur ou pour le pire. Par la présence d'autrui, je m'éprouve comme étant aussi chose au milieu des choses, chose certes d'un type particulier, mais étant anticipée et livrée à une entreprise de connaissance réduisant notamment mon rapport aux possibles de ma liberté à un rapport à des probabilités de mon comportement (cf. les sciences du comportement¹⁵) et cette dimension devra, de fait être réintériorisée par moi-même. Je dois me faire à partir de ce qu'on m'a fait de moi. Ce qu'on nomme projet personnel, projet de vie se situe à ce niveau, c'est-à-dire

¹⁵ Celles-ci, de ce fait, en sont pas pour Sartre sans vérité ni pertinence mais procède – et c'est inévitable – de la dimension objective, des traces, à leur articulation dans une totalité objective signifiante. Il y aura d'ailleurs de tels moments objectifs, situé au niveau du probable, dans l'œuvre de Sartre lui-même.

comme la réobjectivation de l'intériorisation (Sartre parle de l'assomption) des significations de mon être pour-autrui, notamment dans ses dimensions psychiques.

Dans la situation, la présence d'autrui est tout d'abord la présence de significations, de structures matérielles qui sont elles-mêmes le produit d'une d'un praxis finalisées (le langage, les techniques prises dans leur ensemble depuis les routes jusqu'aux organisations administratives). Elles constituent des significations que je n'ai pas moi-même constituées et donnent à mon choix originel et à l'action qui le traduit une signification que je n'ai pas posée, des structures que je n'ai pas déterminées et qui constituent pour moi des « obligations » que je dois « réaliser » et « assumer » (Sartre, 2001 : 571), c'est-à-dire que je rends effectives par la manière dont je m'y conforme ou non. Ces obligations vont des panneaux indicateurs jusqu'à la manière dont une société me désigne comme tel ou tel (par exemple mon métier) – ce qui est la structure ontologique fondamentale condition de possibilité de la stigmatisation comme phénomène empirique. En un sens, ce que nous appelons talents, voire même dons, ou inversement incapacités, déficiences, sont la manière dont ma liberté et ma facticité se reflètent sur les significations que je n'ai pas choisies et qu'il faut néanmoins assumer. En ce sens, on pourrait presque dire que, en fonction du projet que je suis, tel qu'il peut se monnayer dans les projets que j'ai ou que je fais, les obligations de passages, les exigences liées à un métier non seulement font apparaître, mais constituent pour autrui et m'obligent à intérioriser les significations de mon action, telles qu'elles se donnent à avoir à partir de ma situation historique.

Ce terme « réaliser » (Sartre, 2001 : 216) a chez Sartre un sens tout à fait particulier puisqu'il signifie rendre réel, faire advenir et maintenir comme réelles des significations autant, voire même plus que produire le but assigné et défini avec autrui. Cette dimension de réalisation, c'est-à-dire de rendre réel pour moi (au sens où ces significations deviennent partie intégrante de ma situation) les éléments de cette situation et de m'y enchaîner par les exigences qu'elle va comporter est en même temps — et c'est là un paradoxe — « irréalisable » (Sartre, 2001 : 572), au sens précis où je ne coïnciderais jamais avec ces significations, dans la mesure où je ne les

rejoins jamais et que je les dépasse toujours, par le regard même qu'autrui porte sur moi et l'identité qu'il me confère.

Les projets personnels et professionnels sont une forme de ces assumptions et de ces réalisations à partir des significations qu'autrui pose sur moi. Le travail des compétences et de l'estime de soi sont indissociables d'une structuration de mon être pour autrui à partir de normes sociale. Cependant, ces «compétences», en tant que capacité ne sont rien d'autre qu'une restructuration et de sa facticité en fonction d'exigences sociale. Il y a certes un travail de soi, mais celui-ci est lié à des techniques dont le sens est social. Se faire compétent, c'est engager une entreprise de restructuration de sa facticité en fonction d'une signification irréalisable. Etre compétent, pourrait-on dire n'est rien d'autre qu'avoir une probabilité forte de gestion d'une situation en fonction de normes sociales qui en définissent l'horizon et le sens. L'estime de soi, quant à elle, ne serait rien d'autre que le fruit du travail sur les modalités d'assomption de cet être-pour-autrui en fonction d'un rapport à son être pour autrui.

La prise en compte du champ pratique et de la socialité

C'est ici qu'il faudrait faire le lien entre la première et la seconde philosophie de Sartre, c'est-à-dire celle qui se déploie notamment dans le premier tome de la *Critique de la raison dialectique* (Sartre, 1985) où la dimension de *praxis* est mise au centre de la réflexion, indissociable de la pensée de la situation comme champ pratique. C'est dans ce cadre notamment que sont développées les notions de pratico-inerte et de sérialité, ce qui permet de penser de manière plus rigoureuse la manière dont la liberté est expérience de la nécessité, mais d'une nécessité humaine : l'invention pratique s'inscrivant dans les choses devient par là même exigence, impératif transcendant qu'il est nécessaire d'assumer. Bref, une praxis se transforme en processus. Dès lors, le projet devient lui-même aliéné au travers de la nécessité qu'il découvre au nom même de sa liberté (Sartre, 1985 : 335), de telle sorte que ce qui est au départ perçu et constitué par un sens se transforme en exigence à réaliser par le champ social.

Il y a néanmoins une différence forte entre la description de la situation dans *L'être et le néant* et la description du social dans la *Critique de la raison dialectique*. Ce dernier ouvrage se caractérise par la prise en compte de l'enveloppement mutuel dès l'enfance du projet individuel comme intériorisation et l'assignation sociale comme ré-extériorisation. L'enfant se constitue à partir du sens donné à ses conduites par les autres et inscrit par là même la dynamique de son besoin dans la socialité. Ainsi, le besoin devient désir et la société, au travers des praxis multiples de catégorisations, porte sentence au travers de ses agents sur le devenir individuel. Plus encore, la société, pour Sartre, « choisit » ses morts : elle choisit ses exclus au sens précis où les conflits de classes, les structures pratico-inertes conditionnent la possibilité et l'impossibilité de vivre¹⁶. Le projet comme praxis est alors une réponse à ces possibilités et impossibilités qui s'esquissent pour le sujet dans le monde social. C'est à partir de la nécessité de prendre en compte la singularité, notamment telle qu'elle se constitue dans l'enfance que Sartre ressaisit la spécificité de la praxis comme projet face au marxisme, auquel il reproche de n'avoir souci que des adultes (Sartre, 1985 : 57). Mais en quoi cette reprise du projet peut-être nous éclairer sur le projet personnel et professionnel ?

Projet et praxis individuelle

On le sait, Sartre, dans ses biographies existentielles, accorde de plus en plus d'importance à cette dimension de l'enfance, en en faisant la racine de l'ensemble du projet originel par laquelle se constitue chaque existence. Que ce soit Baudelaire, Genet ou Flaubert, c'est par la réponse à un drame de l'enfance que se constituera peu à peu la personne comme projet, et que la personne s'apprend à elle-même le projet qu'elle est, en même temps qu'elle en dépassera les différentes formes. Ainsi, c'est dès l'enfance que la formule par laquelle Sartre définit l'homme : « l'homme se caractérise avant tout

¹⁶ La formule est ambivalente et le trait de plume peut constituer un obstacle épistémologique à la compréhension : Sartre n'accorde pas à la société une dimension personnelle, mais, pour lui, il y a une possibilité d'intelligibilité globale du champ social en tant que fruit de synthèses partielles. C'était l'enjeu de la *Critique de la raison dialectique* que de le montrer.

par le dépassement d'une situation, par ce qu'il parvient à faire de ce qu'on a fait de lui, même s'il ne se reconnaît jamais dans son objectivation » (Sartre, 1985 :76) . L'autodétermination de la conduite par rapport au réel présent « et par rapport à un certain avenir qu'elle tente de faire naître [est ce] que nous nommons le *projet* (Sartre, 1985 :76-77). Celui-ci ouvre donc un horizon d'avenir, fait surgir des possibles, mais elle renvoie aussi à ce qu'il appelle « un avenir réel et permanent que maintient et transforme sans cesse la collectivité » (Sartre, 1985 :78) et c'est de fait dans cet avenir réel que s'inscrit l'état du marché du travail et les conditions de son travail, les possibilités créées socialement auront comme sens pour celui qui veut faire médecin d'être pour lui un « avenir réel, concret et possible » (Sartre, 1985 : 78). Cet avenir définira le projet de l'individu présent au travers aussi bien des possibilités que des conditions et épreuves qu'il impose, ou encore au travers des impossibilités réelles signifiées à l'individu.

De ce point de vue, le projet personnel est la préparation à de telles « épreuves » (le terme est pris au sens sociologique de Luc Boltanski et Laurent Thévenot (Boltanski et Thévenot, 1991 : 168-174), comme organisation de l'accès aux possibles réels, et il est en même temps une reprise et une reproduction déviée du système par la multiplicité des praxis individuelles. De ce point de vue, le projet professionnel est le projet personnel qui s'inscrit dans ce champ, qui le reproduira de manière déviée et par la même transformera cet avenir (en remplissant les places, on crée pour la génération suivante la pénurie) à la fois avec et contre tous les autres (la sérialisation de la concurrence où chacun est autre que l'autre). Inversement, les individus en reconnaissant et intériorisant comme définissant leur avenir concret les possibilités sociales qui leur sont ouvertes se laissent définir comme membres d'une classe par le succès ou l'échec et, de manière plus générale, par le rapport aux possibles.

Ainsi conçu, le projet se constitue par une dialectique entre le subjectif et l'objectif, au sens où la situation doit être vécue de manière particulière pour être dépassée, intériorisée et ensuite reextériorisée dans une praxis. Ce mouvement de dépassement est présent au sein même d'un vécu : « ressentir, c'est déjà dépasser vers la pos-

sibilité d'une transformation objective ; dans *l'épreuve du vécu*, la subjectivité se retourne contre elle-même et s'arrache au désespoir par l'*objectivation*. Ainsi le subjectif retient en soi l'objectif qu'il nie et dépasse vers une objectivité nouvelle ; et cette nouvelle objectivité, à son titre d'*objectivation*, extériorise l'intériorité du projet vers l'objectivité subjectivée » (Sartre 1985 :80, italiques de l'auteur). On pourrait cependant se poser la question si, dans ce nouveau cadre définitionnel, nous pourrions toujours maintenir la radicalité du projet existentiel en deçà du volontaire et de l'involontaire. Il semble ici que oui, mais la passivité, l'absence d'action doit s'entendre d'abord comme une intériorisation des impossibilités réelles et d'un rapport à ces impossibilités, cette intériorisation redéfinissant la structuration du champ pratique à partir des formes particulières de remaniement. On peut suggérer — en se fondant sur des enquêtes anthropologiques — que la clochardisation, même si Sartre n'en a produit aucune analyse relève de ce schéma à la fois en tant qu'elle est une forme d'intériorisation des impossibilités et en tant que la réextériorisation n'est pas seulement un non être mais toujours un dépassement de la situation et une redécouverte de celle-ci. S'il y a là absence de projet, c'est au sens de l'absence d'un certain type de synthèses unificatrices transcendanttes d'actes spécifiques s'intégrant dans l'ego, ce qui a la fois sanctionne et transforme subjectivement la situation d'impossibilité sociale.

Dans ce cadre, projet personnel et projet professionnel acquièrent le sens suivant : la dimension personnelle est la modalité subjective du projet, modalité que les pratiques de travail du « projet personnel et professionnel » essaient d'induire ; le projet professionnel est, quant à lui, le moment de la réextériorisation du projet personnel en termes de situation de soi dans le monde comme agent social et du monde social lui-même comme lieu des chances de la professionnalisation. Mais cette double dialectique s'inscrit également dans le cadre d'une reproduction biaisée du monde social par lui-même et de ses contradictions, ici la contradiction entre d'un côté l'ouverture vers un champ professionnel qui conduit à la transformation de ce champ, à leur raréfaction, de l'autre à l'induction d'un processus de subjectivation qui est également un processus de normalisation sociale, autrement dit un lieu d'aliénation du projet et de la liberté. D'une certaine manière, l'analyse sartrienne

devrait être ici poursuivie pour montrer de quelle manière, dans le projet personnel et professionnel se joue une contradiction et une redéfinition de l'université elle-même et de ses valeurs.

On pourrait néanmoins considérer que la conception sartrienne de la praxis sartrienne, notamment dans sa façon de penser malgré tout le projet et la praxis dans une tension entre liberté et aliénation, authenticité et mauvaise foi, reste tributaire d'un certain cadre critique que Boltanski et Chiapello appelleraient la « critique artiste du capitalisme ». Celle-ci ne permettrait sans se rendre compte que la dimension du projet est aujourd'hui intégrée dans le cadre d'une « cité par projets », où, de manière paradoxale, le projet est nécessairement pluriel et renvoie à une dimension intermédiaire, de telle sorte qu'on ne peut plus parler de projet originel. Cependant, une telle conception du projet, de par la pluralité qu'elle implique, la distance qu'elle induit au regard de l'engagement du sujet ne conduit-elle pas à penser le projet ainsi conçu comme possible indifférent. En effet, la relation au projet originel soit distendue, chaque projet n'étant que la manière singulière de « réaliser » l'exigence sociale d'être en projet. Ainsi, une telle critique apparaît plutôt comme l'énoncé d'une norme qui ignore dans le projet la dimension ontologique individuelle, essayant bien plutôt, soit de penser des métamorphoses tellement nombreuses qu'elles en deviennent insignifiantes. Il peut s'agir aussi de penser le projet uniquement sous l'angle du faire, de la production d'un système d'action qui, d'une certaine manière, au regard du projet que nous sommes, ne peuvent apparaître que comme l'actualisation de possibles indifférents ou comme une réponse à la structure de précarité du monde du travail, ce « sursis » posé par la structure pratico inerte en fonction de l'être de classe de chacun, et qui se traduit justement par l'injonction au projet comme intériorisation de la structure sociale¹⁷.

¹⁷ Cf. les analyses concernant l'injonction au projet ainsi que le paradoxe concernant la dimension du projet, qui apparaît en premier lieu comme la réponse à une impossibilité bien plus que la construction de possibilités nouvelle.

Conclusions

On pourrait conclure sous trois aspects en reprenant les trois termes choisis comme fil conducteur de notre propos.

La première conclusion concerne la question du projet originel et sa relation avec la définition du projet en psychologie de l'orientation comme attitude consciente et finalisée, synthèse unifiée d'actes en fonction d'une finalité conduisant à une action sur soi et dans le monde social dans le but de réaliser un objectif. Force est de constater que, s'il est vrai que, d'un point de vue sartrien, la condition de possibilité de tout projet ainsi conçu est bien le projet originel, il ne s'y identifie pas, y compris lorsque ce projet se donne réflexivement comme recherche de sens. Ces deux termes ne se situent pas au même niveau. Dès lors, l'action du conseil en orientation, de l'aide au projet peut apparaître, soit comme la production de possible, comme un travail aidant à la reconfiguration de la situation, mais un travail hanté par le risque de la maîtrise et de l'aliénation.

En ce qui concerne la dimension personnelle du projet, celle-ci peut s'entendre en trois sens. Le premier est celui de la dimension que nous avons au départ retenue, à savoir celui d'une implication du moi : il faut alors rapprocher le projet d'une modalité du projet originel, le projet volontaire qui doit inscrire le moi dans une situation, pensé comme champ de probabilités définies par Autrui et le monde social. Le second serait celui d'une production de soi comme négation de sa définition présente par la définition d'une position future en fonction de signification sociale à la fois produites et transformée, le tout étant soit soutenu par une forme de désir d'être. Il s'agit de se faire être sous le signe d'une valeur qui n'est rien d'autre qu'une synthèse impossible. Cela ne signifie d'ailleurs pas que le projet soit pour autant inopérant, mais il met en relief la part d'échec de tout désir d'être. Enfin, le projet personnel, peut se donner à entendre dans le cadre du dispositif universitaire que nous avons envisagé au départ. La question est alors de savoir s'il s'agit de l'induction d'un processus, comparable à une forme de dressage (la frontière entre la construction de compétence et le dressage pouvant être interrogée), de l'induction d'une pratique et d'une stratégie de manipulation de l'être pour ou bien encore de

l'induction d'une véritable praxis par l'assomption et le dépassement d'un moi aliéné pour un autre moi aliéné.

Enfin, le projet professionnel fait droit à ce qui se présente à la fois comme la découverte et l'intériorisation/réextériorisation de soi à partir de possibles (ou réalisables) inscrits dans la situation vers des possibles concrets ; mais il est aussi le lieu de manifestation d'une contradiction sociale, c'est-à-dire des rapports des uns avec les autres sous le mode de la sérialité, chacun étant autre que l'autre et cette altérité étant intériorisée et réextériorisée, au travers notamment de la mise en œuvre d'une dimension différentielle. Il est également ce par quoi le pratico-inerte social et ce que Sartre appelle les collectifs vont, par le mouvement même de leur reproduction, d'une part désigner leurs exclus, et d'autre part produire la rareté, cela ayant pour conséquence que le projet professionnel serait le lieu de l'intériorisation et de la réextériorisation de la rareté professionnelle et sociale.

Références bibliographiques

Bart Daniel, Fourest Michel (2010) « le projet professionnel et personnel des étudiants, assise de leur professionnalisation ? », *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur*, 26-1 (2010).

Biémar Sandrine, Philippe Marie-Christelle, Romainville Marc (2003), « l'injonction au projet, paradoxale et infondée ? Approche longitudinale du choix d'études supérieures », *L'orientation scolaire et professionnelle* 2003, 32, n°1, 31-51.

Boutinet, Jean-Pierre (1990), *Anthropologie du projet*, Paris : PUF, coll : psychologie d'aujourd'hui

Boutinet, Jean-Pierre (2010) « Grammaire des conduites à projet », Paris, P.U.F., coll. Formations et pratiques professionnelles.

Boltanski, Luc, Thévenot, Laurent (1999), *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris : Gallimard, coll. nrf essais.

Boltanski, Luc, Chiapello, Eve (1999), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris : Gallimard, coll. nrf essais.

Dubé, François (1987), *La galère. Jeunes en survie*, Paris :Fayard.

Esparbès-Pistre Sylvie, Tap Pierre (2001) « Identité, projet et adaptation à l'âge adulte », *Carrièreologie, Revue francophone Internationale*, vol. 8, 1, 133-145

Jaillet, Marie-Christine (2002) « De la généralisation de l'injonction au projet », *Empan*, n°45, 2002, p. 19-24.

Martuccelli Danilo (2010) « Philosophie de l'existence et sociologie de l'individu : notes pour une confrontation critique », *SociologieS [En ligne]*, Théories et recherches, mis en ligne le 01 juin 2010, Consulté le 21 décembre 2011. URL : <http://sociologies.revues.org/index3184.html>

Martuccelli, Danilo (2011) « Une sociologie de l'existence est-elle possible ? », *SociologieS [En ligne]*, Théories et recherches, mis en ligne le 18 octobre 2011, Consulté le 21 décembre 2011. URL : <http://sociologies.revues.org/index3617.html>

Pelletier, Denis (1986), « le projet ou l'élaboration cognitive du besoin », *Education permanente*, 86, 1986, 29-39.

Porlier, Jean-Claude (1981), « Les théories du choix professionnel », *Bulletin de l'ACOF*, n°285, p. 5-21

Sartre, Jean-Paul (1952), *Saint Genet, comédien et martyr*, premier tome des *Œuvres complètes* de Jean-Genet, Paris : Gallimard, coll blanche.

Sartre, Jean-Paul (1983), *Cahiers pour une morale* éd. Arlette El kaïm Sartre, Paris, Gallimard, Bibliothèque de philosophie, 1983

Sartre Jean-Paul (1985) *Critique de la raison dialectique, précédé de Questions de Méthode*, tome 1 *Théorie des ensembles pratiques*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de philosophie (1^{re} édition, Gallimard, 1960, coll. Bibliothèque des Idées).

Sartre, Jean-Paul (1988), *L'idiote de la famille. Gustave Flaubert de 1821 à 1857*. Vol 1. Paris : Gallimard, coll. Bibliothèque des idées, nouv. éd. revue et complétée par Arlette El-kaïm Sartre.

Sartre, Jean-Paul (2001), *L'être et le néant*, édition revue et corrigée avec index nominum par A. El-kaïm Sartre, Paris, Gallimard, TEL (première édition dans la Bibliothèque des Idées, 1943).

Sartre, Jean-Paul (2003), *La transcendance de l'ego et autres textes phénoménologiques*, Paris : Vrin, « textes et commentaires ».

Young, Richard, A. et Valasch, Ladislav (2006), « la notion de projet en psychologie de l'orientation », *L'orientation scolaire et professionnelle*, 35/4, 2006, p. 495-509.

Tralongo, Stéphane (2008) « La méthode du « projet personnel et professionnel » : un « travail de soi » des étudiants, *Sociologies pratiques*, 2008/2, n°17, p. 95-105.